

CHANGEMENTS AUX PROJETS ÉDUCATIFS – LOI 105

Vous désirez connaître les modifications
aux projets éducatifs !

En plus d'être une toute nouvelle réalité
dans les centres, la loi introduit plusieurs
nouveauautés dans les projets éducatifs :

- Contexte dans lequel évolue
l'établissement et les principaux enjeux
auquel il est confronté,
- Orientations propres à l'établissement et
objectifs pour améliorer la réussite,
- Obligation de cohérence avec le PEVR,
- Cibles visées au terme de la période
couverte,
- Indicateurs utilisés pour mesurer
l'atteinte des objectifs et des cibles,
- Périodicité de l'évaluation.



**LE LUNDI
26 NOVEMBRE 2018**

Secteur Jeunes :

16 h 30 à 20 h 30
Hôtel Travelodge
Salle Montcalm/Champlain
3125, boulevard Hochelaga
Québec
(souper servi)

**LE LUNDI
26 NOVEMBRE 2018**

Secteurs ÉDA et F.P. :

13 h à 16 h
Bureau du SEDR-CSQ
Grande Salle
8381, avenue Sous-le-Vent
Lévis

Inscriptions

Secteur des Découvreurs

Secteur des Navigateurs

Nom : _____

Prénom : _____

Lieu de travail : _____

Courriel : _____

Allergies alimentaires : _____

Pour l'ÉDA et la F.P.:

Libérations: OUI Non

N^{bre} de périodes: _____

Durée de la période: _____

SVP retourner au bureau du SEDR-CSQ
AVANT LE MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018, 12 h,
à carole@sedrcsq.org
ou 418-832-0229